

Investir dans un projet responsable, c'est possible !

La société ***Soleil de la Viouze*** ouvre le financement du Parc Photovoltaïque de Queuille à l'épargne citoyenne, à hauteur de 100 000 €, dès le 1^{er} mars 2023. Avant d'élargir la collecte au reste de la France, le choix a été fait de réserver la participation, les 15 premiers jours, aux habitants du territoire de Combrailles, Sioule et Morge.

Comment ça marche ?

Des obligations d'une valeur de 50€ sont émises. Il s'agit d'un placement de moyen terme à rémunération fixe sur 5 ans. Chaque année, l'épargnant recevra une annuité brute constante, rémunération de 6%.

C'est dispo ici 📄 <https://www.lumo-france.com/projets/soleil-de-la-viouze>

☺ Pour rappel : la centrale photovoltaïque, en cours d'installation sur la Zone Industrielle de Queuille s'étendra sur 6 hectares qui étaient difficilement constructibles. Cette centrale produira, chaque année, 5 825 MWh, soit l'équivalent de la consommation d'environ 4 800 habitants (hors eau chaude et chauffage). Grâce à ce projet, ce sont 1 650 tonnes de CO2 qui ne seront pas rejetés dans l'atmosphère.

Pour en savoir plus ... <https://www.combrailles-sioule-morge.fr/developpement-et-amenagement-du-territoire/amenagement-du-territoire/soleil-de-la-viouze-parc-photovoltaique-de-queuille/>

@SERGIES @combraillessiouleetmorge

#soleildelaviouze #financement #participatif #investir #energie #energiesrenouvelables #pcaet #photovoltaique